

CN ne figurait-il pas sur la liste publiée récemment des organismes de l'État qui ne devaient pas augmenter leurs prix ou leurs tarifs?

LES EXPÉDITIONS DE MARCHANDISES F. À B.
TORONTO ET HAMILTON ET LEUR EFFET
SUR LE PROGRAMME DE RESTRICTION

M. David Orlikow (Winnipeg-Nord): Monsieur l'Orateur, je voudrais poser une question complémentaire au ministre des Transports. A-t-il reçu des plaintes d'un grand nombre de personnes de l'Ouest au sujet des marchandises qui, autrefois, étaient transportées tant par chemin de fer que par camion f.à.b. Winnipeg et Regina et qui sont maintenant transportées f.à.b. Toronto et Hamilton. Cela entraîne une hausse sensible des prix réels qui va être reflétée aux consommateurs, tournant ainsi en dérision le programme de restriction du gouvernement. Le ministre a-t-il reçu des plaintes et si oui, quelles mesures prend-il à ce sujet?

L'hon. Donald C. Jamieson (ministre des Transports): Je ne pourrais dire en ce moment si cette question m'a été signalée personnellement, mais si le député, qui en a évidemment reçu, veut bien me les faire parvenir, je me renseignerai volontiers.

VOIE MARITIME DU SAINT-LAURENT—LA RÉ-
GRESSION DU TRAFIC—LA QUESTION DES
TARIFS DE TRANSPORT DES CÉRÉALES

M. A. P. Gleave (Saskatoon-Biggar): Monsieur l'Orateur, une question supplémentaire pour le ministre des Transports. Comme l'Administration de la Voie maritime du Saint-Laurent a annoncé que ses revenus avaient diminué de 14 p. 100 cette année, surtout à cause de la baisse des expéditions de blé, envisagerait-on de réduire les taux ou les tarifs sur les céréales de façon à améliorer la situation et à accélérer l'expédition du blé vers l'Est?

L'hon. Donald C. Jamieson (ministre des Transports): C'est une question très compliquée, monsieur l'Orateur, et je ne pense pas que je pourrais y répondre d'une manière acceptable. Tout ce que je sais, c'est que la baisse des revenus a été due en partie seulement aux tarifs sur les céréales et que le facteur principal a été la longue et interminable grève dans l'industrie du minerai de fer au Labrador.

LA DÉFENSE NATIONALE

LES LOYERS PERMANENTS DES MILITAIRES
MARIÉS

L'hon. Marcel Lambert (Edmonton-Ouest): Monsieur l'Orateur, je voudrais demander au

ministre de la Défense nationale si, comme d'autres organismes et ministères du gouvernement qui ont renoncé à augmenter les redevances, les loyers et ainsi de suite, le ministère de la Défense nationale songe à ne pas hausser les loyers des logements permanents des hommes mariés le 1^{er} avril prochain?

L'hon. Léo Cadieux (ministre de la Défense nationale): Monsieur l'Orateur, nous avons déjà retardé l'application de la décision prise depuis quelque temps, sur les conseils des fonctionnaires du Conseil du Trésor. Nous voulons nous conformer à une certaine moyenne nationale dans ce cas particulier. Je pense que la décision d'augmenter les loyers a été prise avant le 1^{er} janvier et que la suspension s'applique aux décisions prises à compter du 1^{er} janvier.

L'hon. M. Lambert (Edmonton-Ouest): En guise de question supplémentaire, je voudrais savoir si le ministre peut concilier ses propos avec la décision du gouvernement d'annuler la taxe sur les billets d'avion qui avait été annoncée initialement dans le dernier budget...

M. l'Orateur: A l'ordre, s'il vous plaît. Je ne vois pas là une question recevable. Le député d'Oxford.

LA CONSOMMATION

LE DOMICILE DES VÉRIFICATEURS DES PRIX

M. W. B. Nesbitt (Oxford): Monsieur l'Orateur, j'ai une question pour le ministre de l'Industrie et du Commerce. Le ministre compte-t-il se mettre en rapport avec le Bureau fédéral de la statistique et prendre toutes dispositions utiles en vue d'assurer que les représentants locaux qui procèdent actuellement à la vérification des prix accomplissent leur tâche dans des zones autres que celles où ils résident? Je demande cela, monsieur l'Orateur...

M. l'Orateur: A l'ordre, s'il vous plaît. J'ai déjà signalé qu'il était antiréglementaire de continuer à expliquer ou à indiquer pourquoi la question était posée. Il est bien plus simple de poser simplement la question et de permettre au ministre d'y répondre.

L'hon. Jean-Luc Pepin (ministre de l'Industrie et du Commerce): Monsieur l'Orateur, je voudrais en savoir davantage. Ne s'agit-il pas de bons Canadiens?

M. l'Orateur: A l'ordre, je vous prie. C'est peut-être une occasion où une explication serait utile.